

N^o 1^{re}
Acte
De l'union
De Louis
Joseph
Lassalle

L'an mil huit cent trente trois le vingt et unième jour Du Mois
De juillet à sept heures du soir en la mairie et jardin nous souss
Auguste Vincens Maire et officier de l'état Civil de la Commune de
Lebiez Canton de fruges Arrondissement de Montreuil Département
Du Pas-de-calais, ont Comparu Joseph Dénis age de soixante neuf
ans Condoumier et Antoine Pascal Argentin age de trente neuf
ans manoeuvrier Cou deux Domiciliés en cette Commune.
Lesquels nous ont déclaré que Louis Joseph Lassalle age de
Cinquante et un an menager Domicilié à Lebiez né en cette
Commune Epoux de Ernestine Dénis fille de feu Louis Joseph
et de feu Marie Marie Austubeth Duhamel. En l'acte Ce
jour d'hui en la demeuré deux heures après midi, les dits
Déclaration faite par les sieurs Joseph Dénis et Antoine Pascal
ci dessus dénommés le premier beau père de Dejeun et le
second Votin, et les Comparans ont déclaré au savoir
Signer de ce interpellé après qu'il leur en a été donné lecture.

N^o 16^{me} L'an mil huit cent trente trois, le vingt-neuvième jour Du mois De